

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 9 octobre 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (420r, 421v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 9 octobre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46877>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméDemande : de virer 500 F de son compte sur celui d'Émilie Moret ; de lui envoyer 1 000 F en billets de 50 et 100 F ; de lui envoyer un nouveau carnet de chèques. Elle annonce à la banque l'envoi de trois chèques : de 9,10 F à Veuve

Raspail et fils à Arcueil ; de 300 F à Jules Pascaly ; de 44 F à Adolphe Rainal.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Rainal, Adolphe](#)
- [Raspail et fils \(veuve\)](#)

Lieux cités [Arcueil \(Val-de-Marne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
9 octobre 1897

Messieurs Offroy, Guindard et C^{ie},

J'ai l'honneur de vous confirmer mon pli du 7 et contenant l'accuse de réception en forme de quatre certificats de dépôt oblig. Sud 5% et le reçu dûment signé du certificat d'usage pour l'encaissement de l'oblig. Sud 5% amortie.

L'objet spécial de la présente lettre est de vous prier :

- 1^{re} de virer par le débit de mon compte au crédit du compte de ma sœur Madame E. Dallet, demeurant comme moi au Familistère, une somme de

cinq cents francs.

- 2^{de} de m'envoyer en billets de banque de cinquante et de cents francs, mille francs sur le crédit de mon compte.

- 3^{de} de m'envoyer un nouveau carnet de cent chèques à mon touchant à épuisement.

- 4^{de} enfin, de m'envoyer note que j'envoie aujourd'hui les trois chèques suivants auxquels je vous prie de faire bon accueil :

N^o D 19794 valeur 9 fr. 10
à l'ordre de Made V^{re} Masquiel
et frs, Carcuil, Seine.

N^o D 49795 valeur 3 fr. 18
à l'ordre de M. J. Panchy,
Paris.

N^o D 40797 valeur de fr.
à l'ordre de M. M. Rainet
aîné, Paris.

Après s'en être
Néanmoins, l'assurance
de toute ma conside-
ration

Marie Gadin

M. Le chèque N^o D 40796
qui, numériquement, venait
parmi ceux ci dessus a été
détruit par accident. Je
ne vous le signale que pour
votre surséance.